

Communiqué de presse

Paris, le 1^{er} décembre 2021

Les ASSISES DU COMMERCE représentent une étape décisive pour les professionnels si elles aboutissent à des résultats concrets à l'arrivée

- **L'attente des commerçants indépendants de l'habillement après la crise est énorme car il faut remettre le secteur à niveau**

La réactivité de l'Etat a été salubre pour aider les commerçants pendant la crise sanitaire mais attention aux suites de la crise car la reprise n'est pas la même dans tous les territoires. De nombreux commerçants n'ont pas encore retrouvé leur niveau d'activité de 2019.

Après 18 mois de crise sanitaire, la Fédération nationale de l'Habillement (FNH) juge que les Assises du Commerce organisées pendant les trois prochaines semaines par le Gouvernement constituent un moment essentiel de concertation avec l'ensemble des parties prenantes du commerce et de l'habillement.

C'est un moment essentiel pour projeter le secteur dans l'après-crise même si les perspectives liées à la cinquième vague épidémique font planer une incertitude grandissante de nature à casser le processus de reprise en 2022.

- **La FNH demande de nouvelles dispositions fiscales pour redynamiser les centres-villes et les territoires**

A ce titre, la FNH proposera notamment au Gouvernement :

- La création de nouvelles zones franches commerciales (en franchise d'impôts : taxe CFE annuelle et baisse de charges de 30% pendant 5 ans) qui, seule, permettra de lutter contre la fermeture des commerces indépendants de centre-ville
- L'application de la taxe sur la vacance commerciale
- L'augmentation des subventions publiques versées aux associations de commerçants actives

- **Un besoin de remettre tous les acteurs autour de la table pour fixer des règles du jeu équitables face aux nouveaux modes de consommation**

A ce titre, la FNH proposera notamment au Gouvernement :

- Un principe général d'équité fiscale, sociale et environnementale entre le commerce physique et les pure players du e-commerce
- Une TVA dès le premier euro sur tous les produits vendus, quelle que soit la nature du vendeur
- Une TASCOM appliquée à tous les entrepôts d'une surface supérieure à 400 m²

• **La nécessité de consolider les bases du commerce indépendant de l'habillement**

A ce titre, la FNH proposera notamment au Gouvernement :

- La redéfinition de soldes raisonnés qui soient plus en lien avec la saisonnalité
- La fixation d'un juste prix de référence pour uniformiser et moraliser le montant des rabais affiché pendant les promotions et les soldes
- Le rééchelonnement sur temps long (10/12 ans) au cas par cas de la dette-COVID (PGE et dette sociale TNS) via une commission dédiée composée à la fois de représentants du secteur bancaire, du secteur de la branche de l'habillement et de l'interbranche du commerce
- De meilleures conditions d'accès au rallongement du PGE et une simplification de la procédure de conciliation auprès des tribunaux de commerce pour les entreprises en difficulté

• **Les Assises doivent déboucher sur une réflexion de moyen terme devant conduire à trouver les outils adéquats pour assurer le maintien des commerces de centre-ville et susciter des vocations**

A ce titre, la FNH proposera notamment au Gouvernement :

- Le lancement d'une campagne nationale de communication annuelle «*la semaine des métiers du commerce*» avec la participation des élus sur le même principe que la semaine de l'industrie pour promouvoir nos métiers
- La création d'un fonds pour les primo-commerçants pour l'aide à l'installation ou à la reprise d'entreprise pour les jeunes commerçants
- La publication du décret relatif à l'assurance chômage en faveur des travailleurs non-salariés en cas de faillite de leur entreprise

Pour Sozka Paola, Présidente de la FNH : « *Ces Assises du Commerce représentent un temps fort incontestable pour le secteur et nous remercions le Gouvernement et le ministre Alain Griset de les avoir organisées. Il est temps de tourner la page de la crise sanitaire même si la cinquième vague épidémique fait toujours planer une forte incertitude sur le premier semestre 2022. C'est pourquoi, les commerçants indépendants de l'habillement attendent des résultats concrets et immédiats de ces Assises. Rien ne serait pire pour nos professionnels qu'un espoir déçu !* »

A propos de la FNH : La Fédération Nationale de l'Habillement est la seule organisation représentative du commerce de détail indépendant de l'habillement et du textile dans toute sa diversité. La FNH regroupe ainsi les commerçants et les groupements de détaillants du prêt-à-porter, de la mercerie et du tissu (40.000 points de vente, 80.000 emplois, 12,8 milliards d'euros de chiffre d'affaires. En savoir plus : <https://www.federation-habillement.fr/>

Contact presse : 01 42 02 61 90
ndelhospital@federation-habillement.fr